



Beauvais, jeudi 09 Décembre 2010
COMMUNIQUE DE PRESSE

Inauguration des nouveaux locaux du CAUE de l'Oise Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement Jeudi 09 Décembre à 17h30 4, rue de l'Abbé du Bos - Beauvais

Yves Rome, Président du Conseil général de l'Oise, Gilles Masure, Président du CAUE de l'Oise, Conseiller général, Caroline Cayeux, Maire de Beauvais, et Nicolas Desforges, Préfet de l'Oise, inaugureront ce jeudi 09 décembre les nouveaux locaux du CAUE.

Vous avez dit CAUE ?

Les CAUE (Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) ont des missions d'intérêt public d'information, de sensibilisation, de conseil et de formation tant auprès des collectivités que des particuliers.

Le CAUE de l'Oise est une association loi 1901, créée sur décision du Conseil général en 1979.

Le Président est Gilles Masure, Conseiller général et la Vice-Présidente Sylvie Houssin, Vice-Présidente du Conseil général et urbaniste. L'équipe, sous la direction de Michel Quemener, architecte, est composée de 13 membres. Initialement installé à Chantilly, le CAUE rejoint Beauvais. Ce nouvel espace atypique, a été aménagé par l'architecte Bruno Simon dans l'ancien cinéma Les Lumières. Cet aménagement représente un investissement de 1,2 M € (emprunt sur 20 ans cautionné par le Conseil général).

> Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Oise est un outil résolument d'actualité parce qu'il lie dans sa vision de l'aménagement du territoire les principales préoccupations d'aujourd'hui : L'architecture et l'urbanisme sont devenus des éléments qui participent de la cohésion sociale. Et la question de l'environnement est devenue essentielle pour l'aménagement de notre territoire : il s'agit notamment de penser l'impact du bâti sur l'environnement et sur l'homme.

> Le CAUE est un outil complémentaire, au rôle structurant pour l'aménagement du territoire, venant en complément et en cohérence avec les outils mis à disposition des communes et habitants par le Conseil général :

- Le soutien à la réalisation de projets communaux (50 millions d'euros d'aide aux communes)
- Les outils d'aménagement tels que :
 - l'Association départementale pour les territoires de l'Oise (ADTO) qui soutient 232 projets soit près de 247 millions d'euros ;
 - la Centrale d'achat public de l'Oise, Cap'Oise, qui a déjà passé plus de 680 commandes pour un montant de 13 millions d'euros ;
 - la Société d'aménagement de l'Oise (SAO) qui a un volume d'affaires actuel de 70 millions d'euros ;
 - ou encore l'Etablissement public foncier local de l'Oise (EPFLO) qui a permis le lancement de la construction de 1.551 logements.

Le Conseil général est particulièrement attentif à ce que l'aménagement de son territoire se fasse en cohérence et dans le sens du renforcement de l'attractivité de l'Oise.